



Tarif 2021-2022 : ALE Bouilles de Mômes, Noyant-la-Gravoyère

QUOTIENT FAMILIAL	FORFAIT Mercredi	1/2 journée	1/2 journée + repas	Repas (de 12h00 à 13h30)	Journée + repas	Accueil Péricentre (7H30-8h30 et 17h30-18h30)
0 à 350	4.18	1.82	3.46	2.50	5.04	0.50 (les 30 min)
351 à 600	6.57	2.86	5.44	2.50	7.92	0.90 (les 30 min)
601 à 800	8.36	3.64	6.93	3.40	10.08	0.90 (les 30 min)
801 à 950	9.56	4.16	7.92	3.40	11.52	0.90 (les 30 min)
951 à 1200	10.75	4.68	8.91	3.40	12.96	0.90 (les 30 min)
1201 et +	11.95	5.20	9.90	3.40	14.40	1.00 (les 30 min)

Enfants hors commune de Segré-en-Anjou-Bleu (sauf Bouillé-Ménard) +25% pour Quotient familial > 601

Le petit déjeuner (pour les enfants arrivant avant 8h30) et le goûter de l'après-midi sont inclus dans les tarifs de l'A.L.E.

Notre établissement accepte les chèques vacances.

Les retards ne sont pas admis le soir. Tout retard sera facturé à la famille **4€ par enfant**, par quart d'heure commencé. En cas de retards répétés le FLEP se réserve la possibilité de ne plus accepter l'enfant à l'accueil de Loisirs Educatifs.